



## Direction des affaires maritimes (DAM)

Dernière modification le 14 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

**Tél :** [01 40 81 21 22](tel:0140812122) (tel:0140812122)

**Fax :** [01 40 81 16 30](tel:0140811630) (tel:0140811630)

**Informations complémentaires :** Pour tout renseignement pratique sur l'immatriculation d'un navire en mer ou le permis Plaisance (bateaux à moteur), contacter la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) ou la délégation à la mer et au littoral (DML) compétente en région. Pour tout renseignement pratique sur l'immatriculation d'un bateau en eaux intérieures (lacs, rivières), contacter la direction départementale des territoires (DDT) compétente en région .

**Site web :** <https://www.mer.gouv.fr> (https://www.mer.gouv.fr)

- [Formulaire de contact](http://contact.mer.gouv.fr) (http://contact.mer.gouv.fr)
- [Saisine par voie électronique](http://contact.ecologique-solidaire.gouv.fr/) (http://contact.ecologique-solidaire.gouv.fr/) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312))

### Adresse

Tour Séquoia  
1 place Carpeaux  
92800 Puteaux

### Adresse postale

92055 Paris-La-Défense Cedex

### Missions

La Direction des affaires maritimes est compétente en matière de : sécurité et sûreté maritime (sauvetage en mer, surveillance de la navigation et de la signalisation), plaisance maritime et fluviale et loisirs nautiques (immatriculations, permis bateau), métiers et gens de mer (formation professionnelle, droit du travail maritime, protection sociale des marins), flotte commerciale sous pavillon français. Son rôle est l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation au niveau national. Les renseignements au public et les démarches sont assurés, au niveau local, par les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) et les délégations à la mer et au littoral (DML).

### Responsable(s)

- **Directeur, commissaire délégué aux transports maritimes et délégué à la mer et au littoral**  
Thierry COQUIL, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts  
Téléphone : 01 40 81 27 72
- **Adjoint au directeur**  
Christophe LENORMAND, administrateur en chef des affaires maritimes  
Courriel : [christophe.lenormand@developpement-durable.gouv.fr](mailto:christophe.lenormand@developpement-durable.gouv.fr) (mailto:christophe.lenormand@developpement-durable.gouv.fr)

### Textes de loi et références

- **Missions de la Direction des affaires maritimes (décret)** [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027999577&cidTexte=LEGITEXT000019148246) (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027999577&cidTexte=LEGITEXT000019148246)